

## ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 11 Avril 2018

*Procès-verbal de la séance du 28 Février 2018  
Compte rendu des Décisions du Président*

### **I – Développement du Territoire**

- 01- Construction de la maison d'accueil temporaire pour personnes âgées – Autorisation de dépôt des demandes d'autorisation administratives.
- 02- Partenariat portant sur la mise en œuvre et le développement d'un centre de ressources dédié à la cybersécurité entre Mont de Marsan Agglomération, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Armée de l'Air.

### **II – Education**

- 03- Modification n°2 du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires communautaires.

### **III - Politique de la Ville**

- 04- 4<sup>ème</sup> programmation de l'Appel à Projets du Contrat de Ville – Attribution de subventions aux porteurs de projets au titre de l'année 2018.
- 05- Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Convention pluriannuelle de renouvellement urbain de l'agglomération Montoise – Quartiers du Peyrouat et de La Moustey.

### **IV- Finances**

- 06- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Saint Pierre du Mont pour les travaux de rénovation du Complexe Sportif Evolutif Couvert (COSEC).
- 07- Budget Principal : décision modificative n°1-2018.
- 08- Budget annexe ZA : décision modificative n°1-2018.
- 09- Vote des taux des taxes directes locales 2018.
- 10- Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2018.
- 11- Demande de garantie d'emprunt pour une opération de construction de 60 logements locatifs sociaux à Mont de Marsan, tranche 4 du Hameau des 3 rivières.
- 12- Demande de garantie d'emprunt pour une opération de construction de 22 logements locatifs sociaux à Saint-Pierre du Mont.

### **V – Affaires juridiques**

- 13- Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux.

### **VI - Ressources humaines**

- 14- Mise à jour du tableau des emplois.
- 15- Création d'un Comité Technique (CT) commun entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération.
- 16- Création d'une Commission Administrative Paritaire (CAP) commune entre la Ville de Mont de Marsan, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération pour les catégories A, B et C.

17- Création d'une Commission Consultative Paritaire (CCP) commune entre la Ville de Mont de Marsan, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération pour les catégories A, B et C.

18- Création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) commun entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération.

19- Détermination du nombre de représentants du personnel au Comité Technique (CT) commun entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération et recueil de l'avis des représentants des deux structures.

20- Détermination du nombre de représentants du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) commun entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération et recueil de l'avis des représentants des deux structures.

21- Recours au vote électronique pour l'organisation des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

## **Questions diverses**